Lancement du nouveau plan national d’adaptation au changement climatique



Pour préparer une France à +4 °C en 2100, le gouvernement a lancé, lundi 10 mars 2025, le troisième plan national d’adaptation au changement climatique (PNACC). Il prévoit un ensemble d’actions concrètes pour adapter notre territoire aux impacts visibles et attendus du changement climatique. L’accent est mis sur la dimension territoriale et sur le financement des mesures.

Liens utiles
Toutes les infos sur www.ecologie.gouv.fr